

agirtôt.org

Espace de partage pour l'action concertée en petite enfance



Récolte des effets du soutien d'Avenir d'enfants auprès des regroupements locaux de partenaires

Rapport final
Septembre 2018



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Table des matières

1 - Introduction	1
1.1 - Les grandes questions d’évaluation	1
1.2 - Une démarche d’évaluation pour qui, et à quelles fins?	1
1.3 - Une démarche qui s’inscrit dans le modèle de changement d’Avenir d’enfants	2
2 - Résultats : constats et interprétations	3
2.1 - L’importance de la mobilisation.....	3
2.2 - Les types de changements les plus fréquents.....	5
2.3 - L’importance du temps de soutien.....	6
2.4 - L’importance d’un soutien prolongé	9
2.5 - L’importance du financement : autant pour les effets positifs que négatifs.....	11
2.6 - L’importance des soutiens complémentaires au soutien financier	14
2.7 - L’importance de l’historique de mobilisation.....	16
3 - Conclusions.....	17
3.1 - D’abord et avant tout : la mobilisation.....	17
3.2 - Permettre à la durabilité de s’installer	17
3.3 - Offrir un soutien : financier et humain	18
3.4 - Tenir compte de la capacité des milieux	18
3.5 - Mesurer la durabilité à postériori.....	18
Annexe 1 – Méthodologie.....	19

Liste des tableaux et figures

Tableau 1 - Les grandes questions d'évaluation	1
Tableau 2 - Utilisateurs et utilisations prévus.....	1
Tableau 3 - Nombre d'effets récoltés.....	23
Figure 1 - Modèle de changement d'Avenir d'enfants	2
Figure 2 - Proportion d'effets par axe stratégique d'Avenir d'enfants	3
Figure 3 - Nombre et type de changements pour l'axe Mobilisation durable	4
Figure 4 - Nombre et type de changements pour l'axe Positionnement stratégique de la petite enfance	4
Figure 5 - Nombre et type de changements pour l'axe Joindre les familles en situation de défavorisation	4
Figure 6 - Nombre d'effets par type de changement.....	5
Figure 7 - Nombre moyen d'années de soutien d'Avenir d'enfants avant la réalisation d'un changement, par type de changement.....	6
Figure 8 - Exemple de cascade d'effets	8
Figure 9 - Durabilité estimée des changements croisée avec le nombre d'années de soutien d'Avenir d'enfants avant la réalisation du changement	9
Figure 10 - Durabilité estimée des changements croisée avec le type de changements	9
Figure 11 - Nombre d'effets positifs par types de contribution d'Avenir d'enfants	11
Figure 12 - % des montants déboursés par Avenir d'enfants en moyenne par RLP	11
Figure 13 - Proportion d'effets négatifs par types de contribution d'Avenir d'enfants	12
Figure 14 - Nombre de changements négatifs, par catégories	13
Figure 15 - Nombre de changements par types de soutien d'Avenir d'enfants, pour l'axe stratégique Mobilisation durable.....	14
Figure 16 - Nombre de changements, par type de soutien d'Avenir d'enfants, pour l'axe stratégique Positionnement stratégique de la petite enfance	14
Figure 17 - Principal type de changements récoltés selon qu'ils proviennent de milieux urbains ou ruraux, favorisés ou défavorisés	16
Figure 18 - Modèle de récolte des effets et de chaîne du changement	20

Liste des abréviations

RE : Récolte des effets

RLP : Regroupement local de partenaires

1 - Introduction

Le présent rapport expose les faits saillants découlant de la démarche de « récolte des effets » (RE) utilisée pour évaluer le soutien d'Avenir d'enfants auprès des regroupements locaux de partenaires (RLP) depuis 2009-2010. La RE est une méthode d'évaluation adaptée pour les projets de développement social comme Avenir d'enfants, qui apportent un soutien en amont dans la chaîne de changements, aussi appelée « cascade des effets ». La collecte des données a été réalisée par la firme de consultants en évaluation SOGEMAP, alors que la planification et l'analyse ont été coordonnées par la direction évaluation et performance organisationnelle d'Avenir d'enfants.

Objectif global de cette démarche évaluative

L'objectif de cette démarche est d'évaluer le changement auquel a contribué le soutien donné par Avenir d'enfants aux RLP. Cette évaluation porte essentiellement sur le changement observé auprès des acteurs locaux. Ni les extrants des actions d'Avenir d'enfants ni les impacts (définis comme changements chez les bénéficiaires finaux : enfants et parents) ne sont abordés par cette évaluation.

1.1 - Les grandes questions d'évaluation

Les grandes questions d'évaluation qui guident cette démarche sont inspirées des axes stratégiques de l'organisation. La RE est une méthode d'évaluation qui ne procède pas à la mesure d'indicateurs ou d'objectifs SMART; c'est pourquoi **les grandes questions d'évaluation qui suivent visent à donner à la démarche une orientation globale, plutôt que de déterminer de façon précise la collecte de données.**

TABLEAU 1 - LES GRANDES QUESTIONS D'ÉVALUATION

Axes stratégiques	Grandes questions d'évaluation
Positionner l'agir tôt chez nos partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure l'action d'Avenir d'enfants (soutien, accompagnement, financement) a-t-elle contribué à mieux positionner l'agir tôt dans les actions et les planifications des partenaires?
Joindre les familles défavorisées	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure l'action d'Avenir d'enfants a-t-elle eu un effet sur la capacité des partenaires à joindre les familles défavorisées des communautés?
Agir pour la mobilisation durable autour de la PE	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure l'action d'Avenir d'enfants a-t-elle favorisé la mobilisation des acteurs-clés autour de la petite enfance? Dans quelle mesure l'action d'Avenir d'enfants a-t-elle influencé la capacité des partenaires en planification, en mise en œuvre et en évaluation? Dans quelle mesure l'action d'Avenir d'enfants a-t-elle contribué à positionner la petite enfance afin d'en faire une priorité sociétale?

1.2 - Une démarche d'évaluation pour qui, et à quelles fins?

TABLEAU 2 - UTILISATEURS ET UTILISATIONS PRÉVUS

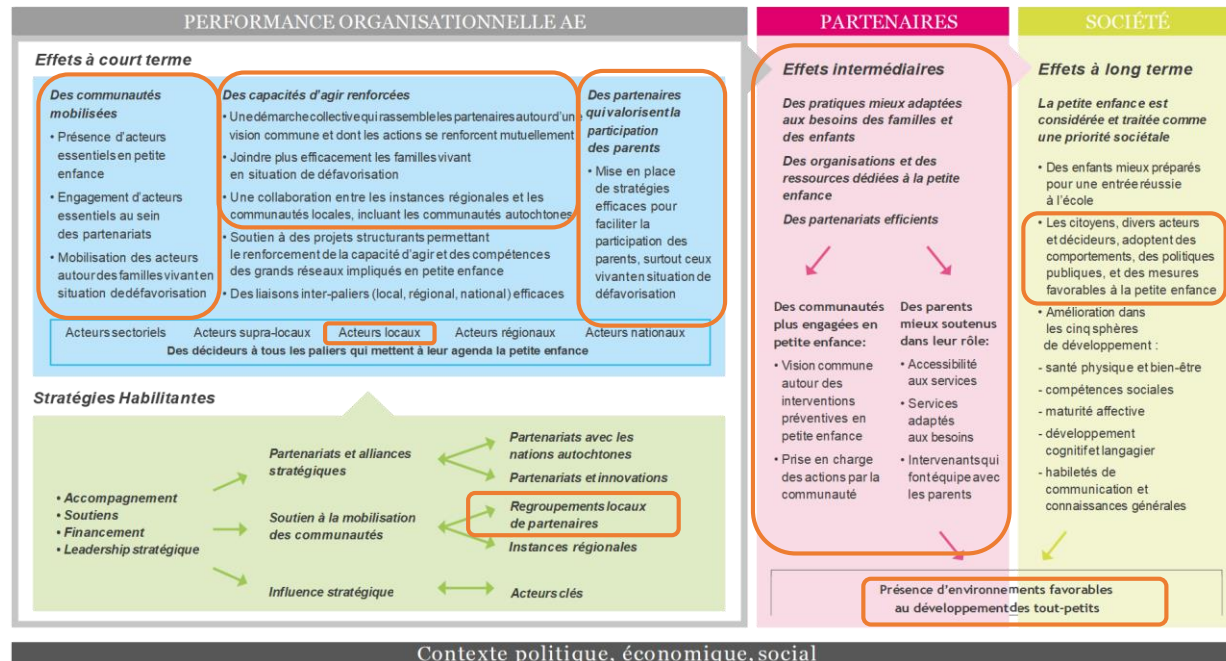
Utilisateurs prévus	Utilisations prévues
Conseil d'administration d'Avenir d'enfants	Rendre compte aux bailleurs de fonds d'Avenir d'enfants des résultats auxquels AE a contribué en matière d'effets chez les RLP.
Les 24 RLP ayant fait l'objet de la récolte	En rendant aux RLP les effets récoltés, soutenir les RLP dans leurs stratégies en matière de pérennité, de valorisation, de mobilisation, d'évaluation et autres.
Tous les RLP et autres acteurs en développement collectif	Inspirer les RLP et les autres acteurs du développement social, par des activités de transfert de connaissances (articles, formation, webinaire, etc., qui traitent des processus de changement en contexte collectif).
L'équipe d'Avenir d'enfants	Alimenter le bilan final d'Avenir d'enfants, influencer les décisions pour les dernières années, identifier des actions/retombées de RLP à valoriser.

1.3 - Une démarche qui s'inscrit dans le modèle de changement d'Avenir d'enfants

La RE ne vise pas à mesurer précisément l'atteinte d'objectifs précis, comme on les retrouve sous la forme d'effets visés dans le modèle de changement d'Avenir d'enfants. Toutefois, les effets récoltés s'inscrivent tous dans ce modèle. La RE peut donc servir de méthode de validation a posteriori d'un modèle de changement. Les **encadrés orange** dans la figure 1 montrent les zones du modèle de changement qui correspondent à la portée des effets récoltés.

FIGURE 1 - MODÈLE DE CHANGEMENT D'AVENIR D'ENFANTS

Modèle de changement d'Avenir d'enfants



Quelques détails sur la méthodologie (voir l'annexe 1 pour plus de détails)

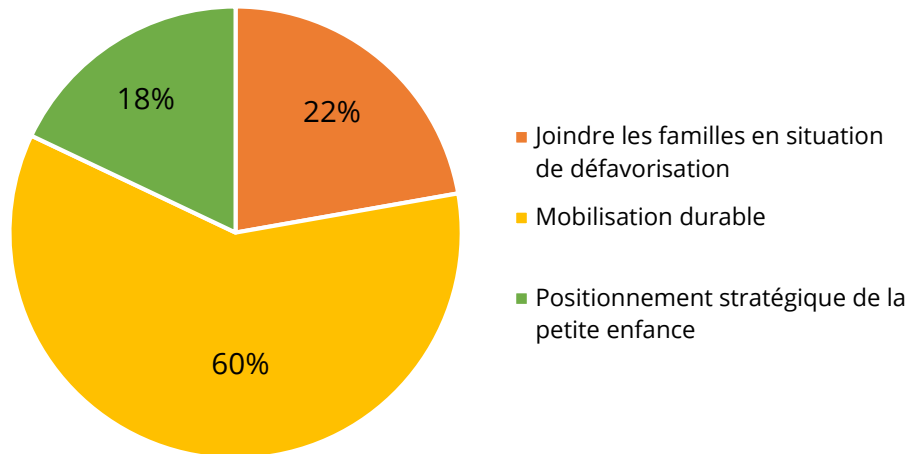
- ▶ La collecte de données a été réalisée auprès d'un échantillon de 24 RLP, choisis à partir de critères stricts pour assurer une grande représentativité de tous les RLP soutenus au Québec. Les 4 premiers RLP ont fait l'objet d'un projet pilote mené par l'équipe évaluation d'Avenir d'enfants, et les 20 autres récoltes ont été réalisées par une firme de consultants indépendants afin de prévenir la possibilité de biais de désirabilité.
 - > La firme rapporte qu'une saturation des données a été atteinte après avoir complété la collecte auprès de 15 regroupements sur 20.
- ▶ Une question sur les effets négatifs du soutien d'Avenir d'enfants a été posée à tous les répondants : 18 RLP sur 24 ont témoigné d'au moins un effet négatif.

Effets évalués ici = Un changement de « comportement » d'un acteur social partie prenante de la petite enfance, vérifiable empiriquement, causé entre autres par une contribution d'Avenir d'enfants.

2 - Résultats : constats et interprétations

2.1 - L'importance de la mobilisation

FIGURE 2 - PROPORTION D'EFFETS PAR AXE STRATÉGIQUE D'AVENIR D'ENFANTS



Constat : Les effets récoltés sont beaucoup plus nombreux dans l'axe stratégique « mobilisation durable ».

Interprétation : On constate que les effets les plus significatifs mentionnés par les répondants sont répartis différemment selon les axes stratégiques et qu'un volume plus grand d'effets a été rapporté dans la mobilisation durable. En effet, 60 % des effets les plus significatifs s'inscrivent dans l'axe Mobilisation durable, et notamment la capacité de planification des regroupements de partenaires, leur gouvernance et leur collaboration.

Ces résultats sont conséquents avec le fait que la stratégie principale d'Avenir d'enfants est le soutien à la mobilisation des communautés. Un investissement considérable en ressources financières et ressources humaines a été déployé pour soutenir cette stratégie depuis 2009. Ces résultats sont également conséquents avec la théorie du changement adoptée par Avenir d'enfants, qui veut que la capacité d'agir des partenaires, augmentée par le soutien à la mobilisation des communautés, soit une étape cruciale pour réaliser des changements en aval, tels que des changements de pratiques d'intervention ou des changements institutionnels.

Ces changements sont essentiels pour avoir un impact significatif auprès des familles et des enfants. Par ailleurs, 22 % des effets significatifs rapportés par les participants concernent l'axe stratégique Joindre les familles en situation de défavorisation, et 18 % concernent l'axe stratégique Positionnement de la petite enfance. Cette différence par rapport aux effets concernant la mobilisation durable peut s'expliquer de diverses façons. Par exemple, plusieurs partenaires ont dédié les premières années d'activité avec Avenir d'enfants à consolider leur mobilisation. Il y aurait donc eu potentiellement moins de temps pour observer des effets liés aux deux autres axes.

Les types de changements selon chaque axe stratégique

Axe Mobilisation durable – Figure 3

Constat : Les changements en matière de mobilisation sont les plus nombreux dans l'axe Mobilisation durable. Toutefois, suivent de très proche les changements de capacité de planification, qui sont liés de par leur nature à la mobilisation.

Interprétation : Cela va de soi que les changements de l'état de mobilisation soient les plus nombreux dans l'axe stratégique Mobilisation durable. Celui-ci est très inclusif, puisque presque tous les types de changements sont liés de façon significative à la mobilisation durable.

Axe Positionnement stratégique de la petite enfance – Figure 4

Constat : Les effets relatifs à cet axe sont principalement groupés autour des changements de l'état de mobilisation.

Interprétation : La principale interprétation de ce graphique est que pour que soit réalisé un changement de positionnement stratégique de la petite enfance dans une communauté, il est essentiel qu'un nombre suffisant d'acteurs soient mobilisés autour de la petite enfance.

Axe Joindre les familles en situation de défavorisation – Figure 5

Constat : Le principal type de changement associé à cet axe est celui de la pratique d'intervention. Le second est celui de la participation des parents. Peu de changements d'état de mobilisation sont associés à cet axe.

Interprétation : Les changements de pratique d'intervention sont au cœur des stratégies visant à mieux joindre les familles en situation de défavorisation. Plusieurs des stratégies qui visent à lever les barrières d'accès à ces familles constituent en soi des pratiques d'intervention. La participation des parents, de façon active ou passive, a pour effet de mieux informer les acteurs des besoins des familles que l'on tente de rejoindre.

Typologie du changement : la typologie principale utilisée dans ce rapport est celle de changement. Elle est divisée en 8 types tels que présentés dans les figures ci-dessous.

FIGURE 3 - NOMBRE ET TYPE DE CHANGEMENTS POUR L'AXE MOBILISATION DURABLE

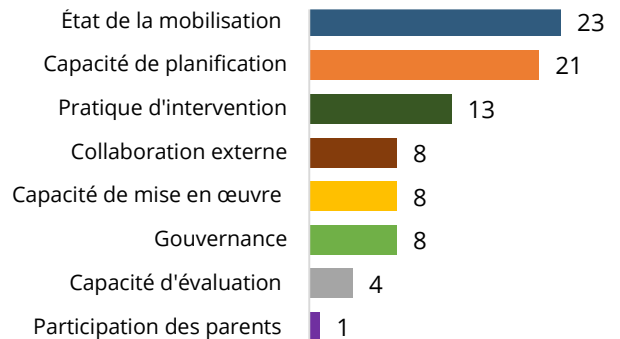


FIGURE 4 - NOMBRE ET TYPE DE CHANGEMENTS POUR L'AXE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE LA PETITE ENFANCE

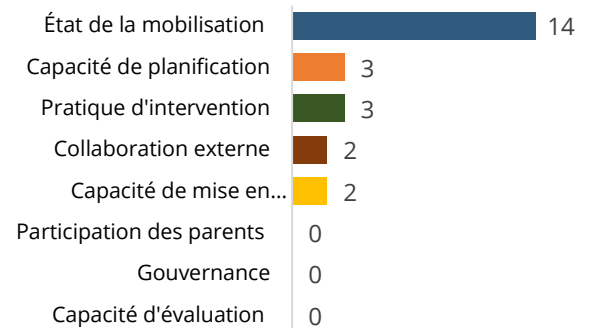
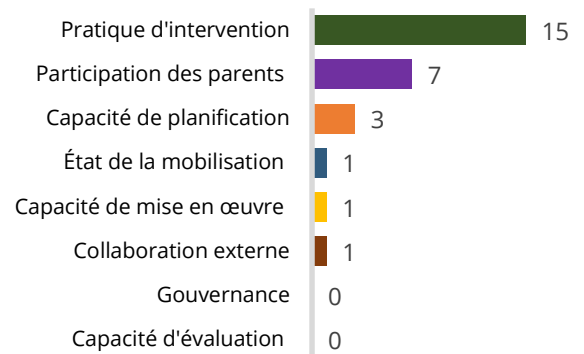


FIGURE 5 - NOMBRE ET TYPE DE CHANGEMENTS POUR L'AXE JOINDRE LES FAMILLES EN SITUATION DE DÉFAVORISATION



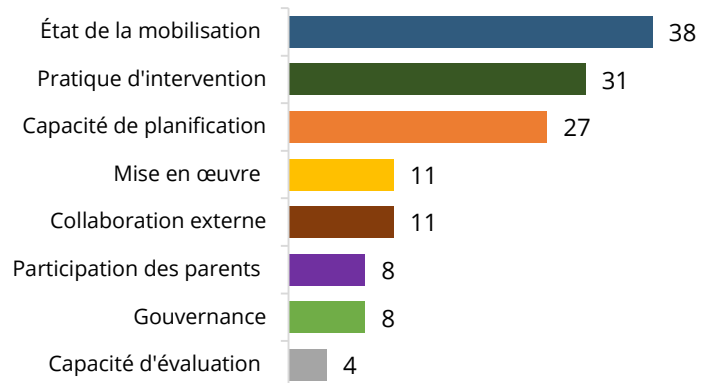
2.2 - Les types de changements les plus fréquents

Constat : Les changements récoltés auprès des RLP auxquels le soutien d'Avenir d'enfants a contribué sont nombreux surtout dans trois catégories, soit l'état de la mobilisation, la pratique d'intervention et la capacité de planification.

Interprétation : Concernant l'état de la **mobilisation**, on observe surtout des effets qui portent sur l'apparition ou le renforcement de la collaboration, sur une plus grande concertation multisectorielle (présence d'acteurs municipaux, milieu de la santé, milieu scolaire, OCF, CPE...) ainsi que multi paliers (local-régional). Le fait que les changements d'état de mobilisation soient les plus nombreux n'est pas du tout surprenant, surtout si on se réfère à ce que nous apprend la section 2.1 sur le fait que la majorité des effets récoltés se situent dans l'axe Mobilisation durable.

Pour la **pratique d'intervention**, les principaux effets observés portent sur la façon d'entrer en relation avec les parents, particulièrement lorsqu'il s'agit de familles en situation de défavorisation, sur l'expertise et l'outillage développés par et pour les intervenants, ainsi que sur le travail collectif. Les changements de pratique d'intervention étant en seconde position, cela nous indique que les RLP ont réussi à produire beaucoup de changements dans la façon d'intervenir auprès des parents et des enfants. Les principales actions liées à ces effets sont les formations, la création et l'utilisation de nouveaux outils, l'innovation et les mécanismes réflexifs sur les pratiques.

FIGURE 6 - NOMBRE D'EFFETS PAR TYPE DE CHANGEMENT (N = 138)



« (...) Avenir d'enfants a permis aux intervenants d'avoir accès à des formations, des études, et de l'information qui permettent maintenant d'innover davantage lors de la création de nouvelles actions. Par exemple, les infographies Perspective parent ont alimenté les réflexions des partenaires pour l'identification de leurs constats dans leur planification. La formation Pirouettes et Cabrioles dans les maisons de la famille a permis d'utiliser les infrastructures municipales (modules de jeu et parcs) pour intervenir en psychomotricité auprès des enfants. ».

Un effet récolté chez un RLP.

Du côté de la **capacité de planification**, les principaux effets observés portent sur la capacité d'utiliser des données pour faire un portrait des besoins et pour favoriser la pertinence et la cohérence des actions, tout en favorisant la collaboration et la complémentarité.

Les changements de **capacité d'évaluation** se retrouvent au bas. Cela est dû au fait qu'Avenir d'enfants a promu auprès des RLP un modèle d'évaluation basé sur l'embauche d'une ressource externe qui réalise l'évaluation pour eux; il est normal que les RLP aient peu vu leur capacité d'évaluation renforcée. C'est seulement depuis quelques années qu'Avenir d'enfants fait la promotion du renforcement des capacités en évaluation des RLP.

« La planification triennale en écosystémie a eu un effet de mobilisation important. À chacune des rencontres, il y avait entre 25 et 30 partenaires. Cette mobilisation fait en sorte qu'aujourd'hui les organismes s'impliquent davantage dans les actions et collaborent plus facilement avec d'autres organismes.

Par exemple, les Maisons de la famille s'occupent de l'animation dans les parcs l'été et les municipalités s'occupent des Voix des parents. »

Un effet récolté chez un RLP.

2.3 - L'importance du temps de soutien

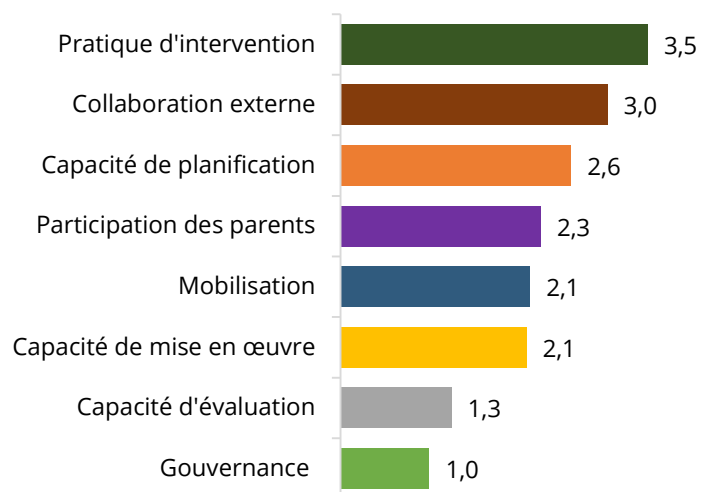
Constat : Le temps de soutien nécessaire pour qu'on obtienne des effets varie en fonction du type de changement observé. Les changements de pratique d'intervention sont ceux qui apparaissent après la plus longue durée de soutien.

Interprétation : L'analyse croisée entre le nombre moyen d'années de soutien offert par Avenir d'enfants et le type d'effets observés permet de constater que la durée du soutien aux regroupements de partenaires pourrait jouer un rôle important dans leur capacité à produire des effets. Il semble en fait que non seulement le soutien soit un atout précieux, mais aussi que plus il dure dans le temps, plus on observe une diversité d'effets de façon cumulative.

La logique du développement de l'action collective se réalise sous forme de cascade d'effets. Certains effets doivent être réalisés en amont d'autres effets pour que ces derniers puissent émerger. Par exemple, il est souvent essentiel, pour réaliser des changements de collaborations externes, que les éléments de collaborations internes (mobilisation, mise en œuvre, planification, évaluation, gouvernance) soient suffisamment développés.

Les données illustrées à la figure 7 permettent d'observer que les effets liés à la mobilisation, tels que des changements dans la gouvernance, la capacité d'évaluation, la capacité de réaliser la mise en œuvre du plan d'action, de mobiliser des partenaires et même de faire participer des parents, se produisent généralement après environ une à deux années de soutien. Certains effets

FIGURE 7 - NOMBRE MOYEN D'ANNÉES DE SOUTIEN D'AVENIR D'ENFANTS AVANT LA RÉALISATION D'UN CHANGEMENT, PAR TYPE DE CHANGEMENT



semblent cependant nécessiter davantage de temps de soutien. En effet, la capacité de planification, les collaborations externes et les changements de pratiques d'intervention sont observés en moyenne après deux ans et demi à trois ans et demi de soutien.

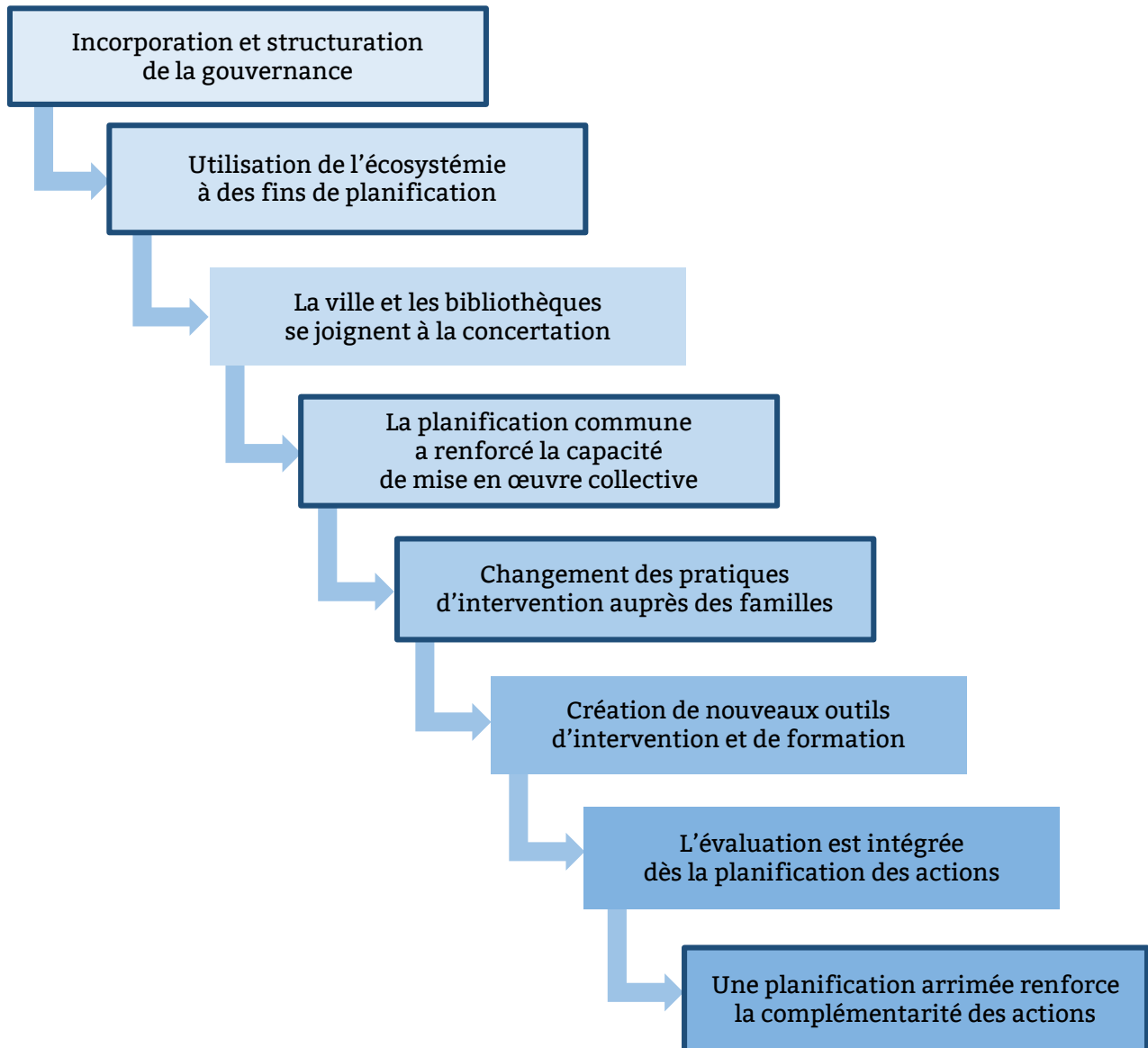
Cela signifie non pas que certains types d'effets exigent un nombre fixe d'années de soutien, mais plutôt que certains sont le fruit d'une cascade d'effets préalable et qu'un soutien prolongé est nécessaire pour réaliser cette cascade et atteindre certains types de changements tels que ceux liés aux pratiques d'intervention, qui précèdent souvent l'impact (changements chez les parents et les enfants). Il n'existe pas une seule logique de déploiement du changement ou de cascade d'effets. Chaque RLP suit un chemin de changement qui lui est propre (voir la cascade d'effets en figure 8); toutefois, comme nous le démontre la figure 7, plusieurs tendances peuvent être observées dans les chemins du changement de l'ensemble des RLP ayant fait l'objet de la récolte.

Le score de changement de capacité d'évaluation des RLP ne concorde pas tout à fait avec des constats réalisés en dehors de cette étude. Il est néanmoins important de mettre en garde le lecteur : ce résultat est basé sur quatre effets jugés les plus significatifs dans le cadre de cette étude. À notre avis, un plus grand nombre d'effets relatifs à la capacité d'évaluation aurait été nécessaire afin d'avoir une idée plus juste en termes de nombre moyen d'années de soutien avant la réalisation de ces changements.

Le faible nombre d'effets de type « capacité d'évaluation » s'explique ici par le fait que la démarche de soutien d'Avenir d'enfants en matière d'évaluation n'a pas été appuyée aussi intensément que la démarche de planification. Des sommes ont été allouées aux RLP pour embaucher des ressources externes, et l'organisation a fait le choix de laisser les RLP libres de leur démarche. Chez plusieurs RLP, les démarches évaluatives ont été menées en grande partie par les ressources externes, et la dimension participative n'a pas été intégrée de façon systématique. Cela pourrait en partie expliquer que les effets sont si peu nombreux et que le renforcement des capacités en évaluation n'est pas démontré de façon concluante.

FIGURE 8 - EXEMPLE DE CASCADE D'EFFETS

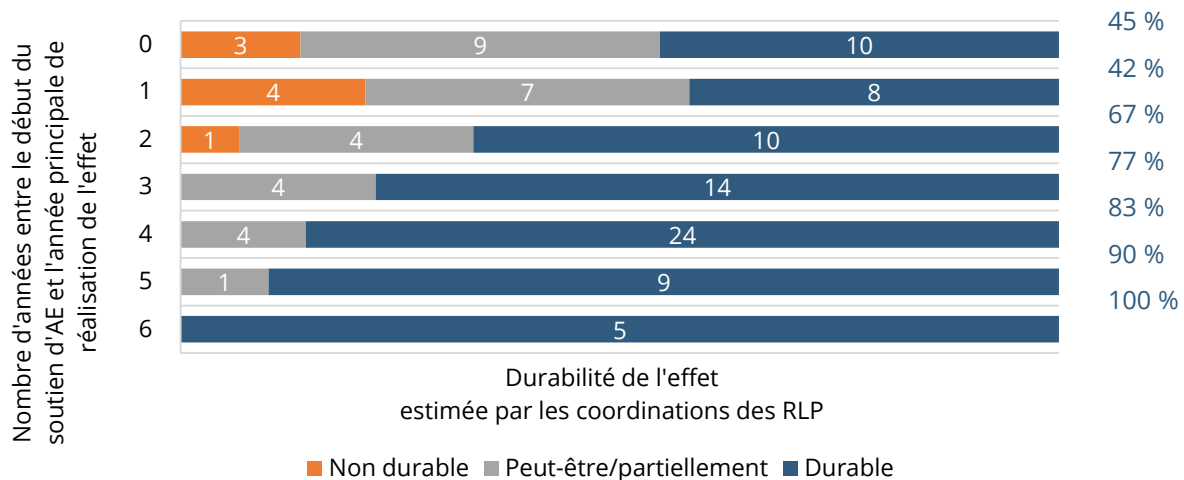
Placés en ordre chronologique, chez un RLP urbain en milieu défavorisé, déjà mobilisé au départ du soutien d'Avenir d'enfants (8 effets incluant les 5 plus significatifs, qui sont encadrés en bleu foncé)



2.4 - L'importance d'un soutien prolongé

Constats : La durée du soutien offert par Avenir d'enfants pourrait avoir une influence sur la durabilité des effets observés. Plus le temps de soutien augmente, plus les effets sont jugés durables. Les coordinations des RLP estiment qu'une majorité des effets significatifs identifiés par les regroupements de partenaires se poursuivront après la fin du soutien d'Avenir d'enfants.

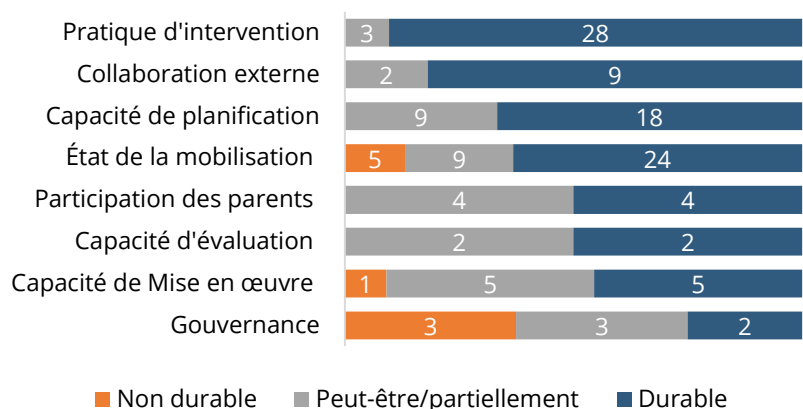
FIGURE 9 - DURABILITÉ ESTIMÉE DES CHANGEMENTS CROISÉE AVEC LE NOMBRE D'ANNÉES DE SOUTIEN D'AVENIR D'ENFANTS AVANT LA RÉALISATION DU CHANGEMENT (N=138)



Interprétation : Le graphique précédent indique qu'il pourrait y avoir une relation entre la durée du soutien offert par Avenir d'enfants et la durabilité des effets. En fait, après cinq ou six années de soutien, la quasi-totalité des effets est considérée durable. De plus, 77 % des effets sont jugés durables après trois ans, ce qui correspond environ à un cycle de planification triennale. Il semble donc raisonnable de dire que pour qu'une majorité d'effets les plus significatifs soient produits, il faut un soutien d'environ trois ans. Ensuite, pour que la totalité de ces effets significatifs soit produite, il faut attendre plutôt six ans. Cependant, ce type d'analyse comporte un lot d'incertitude, car on parle d'« effets jugés durables par la coordination ».

La figure 10 met en lumière que les effets les plus durables sont les changements de pratique d'intervention alors que la section précédente (figure 7) montre que ce type d'effets est observé en moyenne après trois ans et demi, et qu'ils sont donc en aval dans la cascade d'effets identifiés chez les RLP. L'expérience d'Avenir d'enfants nous démontre également que les changements de pratique sont généralement ceux qui précèdent les changements chez les bénéficiaires finaux (les enfants ou

FIGURE 10 - DURABILITÉ ESTIMÉE DES CHANGEMENTS CROISÉE AVEC LE TYPE DE CHANGEMENTS (N=138)



leurs parents). On peut en déduire que plus le soutien auprès d'un RLP est prolongé, plus il est probable que des changements de pratique d'intervention se produisent, et plus il y a des chances pour que des changements chez les bénéficiaires finaux apparaissent. Évidemment, plusieurs conditions doivent s'appliquer pour réaliser cette relation de causalité, et ces conditions sont internes ou externes au RLP. C'est néanmoins sur ce type de relation de cause à effet qu'est fondé le modèle de changement d'Avenir d'enfants.

Quant aux effets non durables, ils sont observés principalement durant les deux premières années de soutien par Avenir d'enfants et ils portent surtout sur des éléments de gouvernance et de mobilisation. Ces effets sont plus spécifiquement reliés au fonctionnement du regroupement et à la coordination du regroupement, financée par Avenir d'enfants. Cette dernière fonction n'existera possiblement plus après le retrait du financement d'Avenir d'enfants. Ses effets ont été observés dans de plus courts délais, puisque l'embauche de la personne affectée à la coordination s'est faite la plupart du temps dès le début d'une démarche de planification. Cette fonction est potentiellement à risque considérant qu'elle nécessite du financement dans son format actuel.

« La mise en œuvre des activités du plan d'action a été l'occasion d'expérimenter des activités et des outils d'intervention. Ces expérimentations ont permis de déterminer les activités et les outils les plus pertinents. Les organismes s'approprient maintenant certaines de ces activités et outils afin de les pérenniser. Exemple : Atelier parents-enfants Jouons avec les mots, atelier de lecture, etc. Les organismes réussissent dans certains cas à trouver d'autres sources de financement comme le programme fédéral PACE. »

Un effet récolté chez un RLP.

2.5 - L'importance du financement : autant pour les effets positifs que négatifs

Constat : Le soutien financier du plan d'action est, de loin, le plus important type de contribution aux effets identifiés par les répondants, autant à ceux positifs qu'à ceux négatifs (figures 11 et 13). Les contributions liées à la fonction de coordination et à l'accompagnement sont les autres qui ont joué un rôle important.

L'ordre d'importance des contributions d'Avenir d'enfants aux effets (figure 11) est assez similaire aux proportions des montants déboursés par Avenir d'enfants en moyenne par RLP (figure 12).

Une « typologie de contribution » a été utilisée pour catégoriser les différentes contributions d'Avenir d'enfants aux effets positifs, et une autre pour les effets négatifs.

FIGURE 11 - NOMBRE D'EFFETS POSITIFS PAR TYPES DE CONTRIBUTION D'AVENIR D'ENFANTS (N=161)

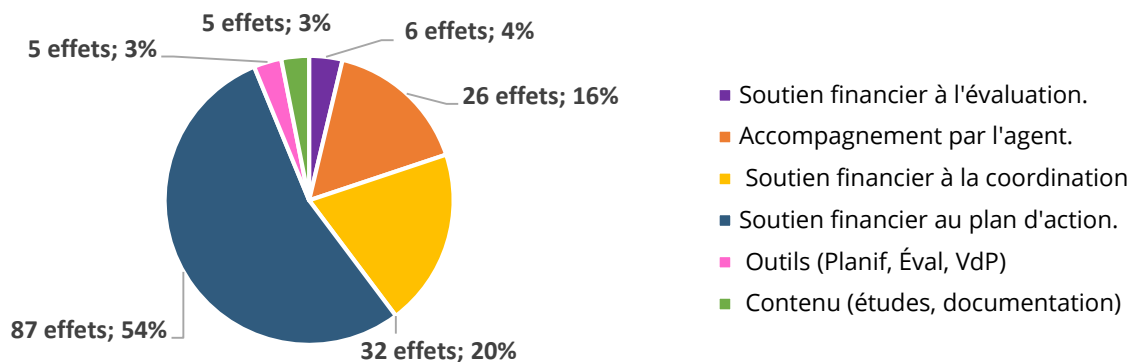
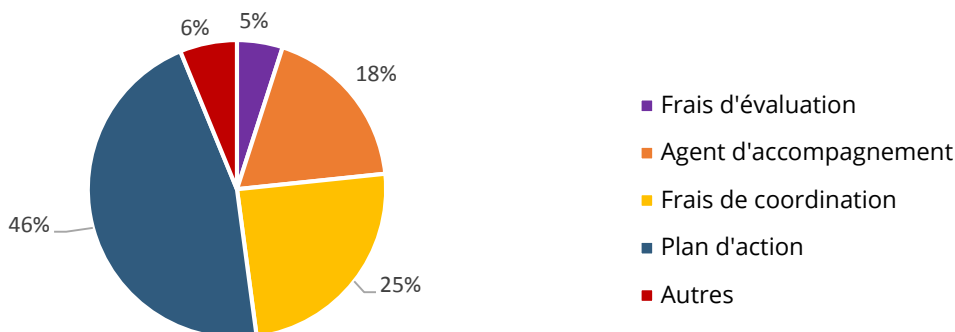


FIGURE 12 - % DES MONTANTS DÉBOURSÉS PAR AVENIR D'ENFANTS EN MOYENNE PAR RLP

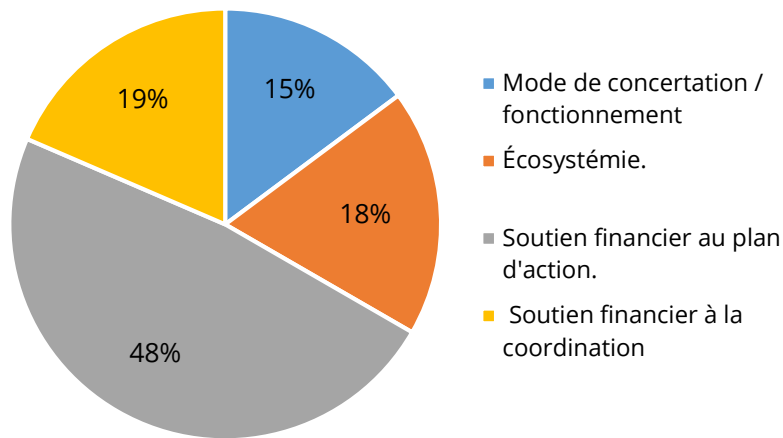


2.5.1 Les effets positifs : interprétation

Ces résultats sont en concordance avec les investissements effectués par Avenir d'enfants dans le cadre des principales stratégies de soutien axées sur les RLP. En effet, chaque RLP a reçu, en ordre décroissant d'importance financière et de contribution aux effets : un soutien financier au plan d'action, un soutien financier à la coordination et un accompagnement par un agent d'Avenir d'enfants. On pourrait en déduire que le « dosage » de financement a produit un « dosage » d'effets similaire, et que l'investissement prévu et réalisé semble avoir été bien équilibré en termes de production d'effets.

2.5.2 Les effets négatifs : interprétation

FIGURE 13 - PROPORTION D'EFFETS NÉGATIFS PAR TYPES DE CONTRIBUTION D'AVENIR D'ENFANTS



Tout d'abord, il est important de mentionner qu'un petit nombre d'effets négatifs ont été formulés par les répondants, soit 24 au total.

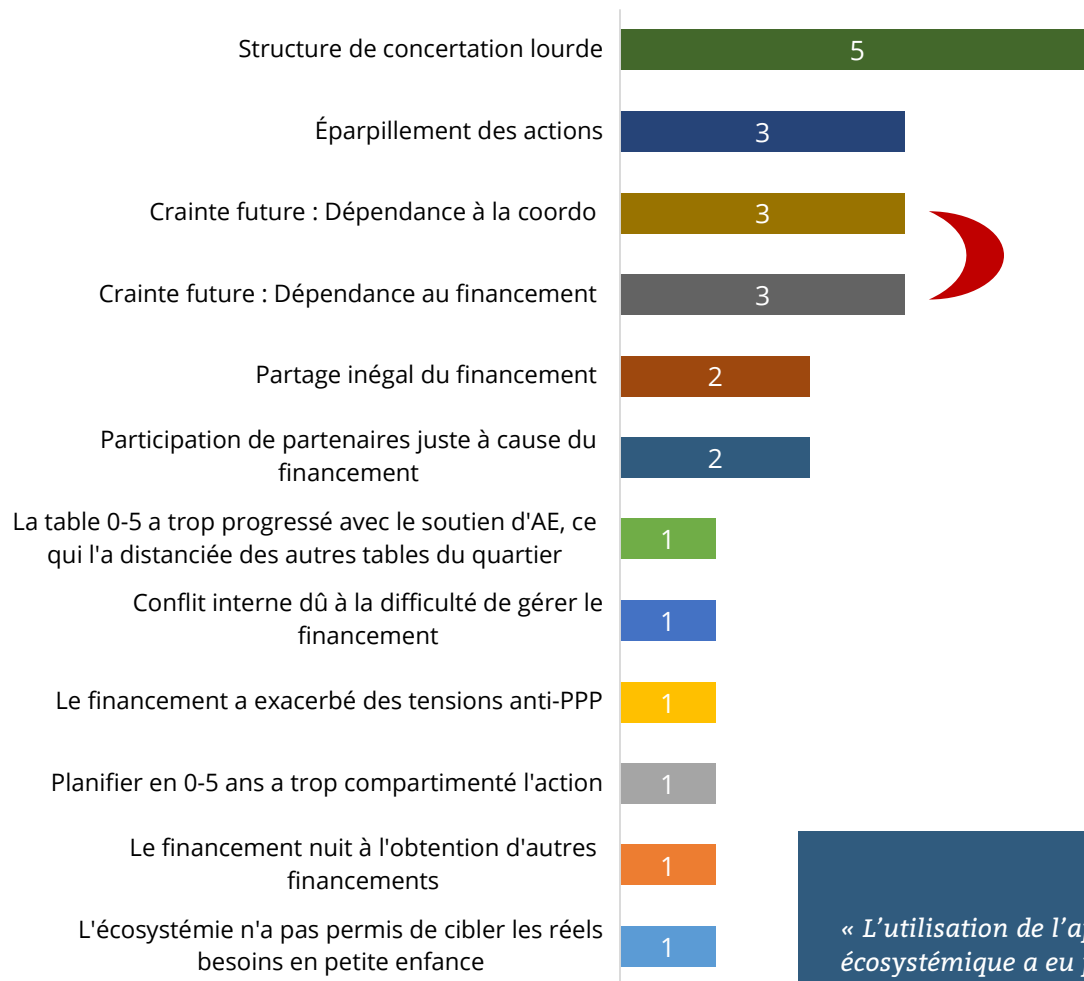
Les types de contribution d'Avenir d'enfants à ces changements sont au nombre de quatre. Il est intéressant de noter qu'une première partie de ces contributions est de nature plutôt financière (soutien financier à la coordination et au plan d'action) alors que l'autre partie concerne davantage les modèles de concertation (intersectorialité, collaboration, rencontres, reddition de comptes) et de planification (écosystémie) proposés par Avenir d'enfants, qui sont fortement reliés l'un à l'autre. Cette deuxième partie de contributions a déjà été constatée dans le cadre d'autres évaluations dans le passé.

De façon cohérente, les **types de changements négatifs (figure 14)** identifiés lors de l'analyse montrent une correspondance avec la **typologie des contributions** d'Avenir d'enfants (figure 11).

En effet, les principaux effets négatifs mentionnés portent sur la structure de concertation « lourde, imposée par Avenir d'enfants » pour la gestion (ou cogestion) des financements importants qu'il faut utiliser dans un court laps de temps, sur les craintes relatives à la dépendance future envers la coordination et le financement, ainsi que sur le risque d'éparpillement des actions.

Bien que ces effets ne soient pas nombreux, ils indiquent l'importance d'offrir un soutien administratif souple aux RLP et un accompagnement qui les aide à travailler ensemble sans pour autant sombrer dans les lourdeurs de la concertation.

FIGURE 14 - NOMBRE DE CHANGEMENTS NÉGATIFS, PAR CATÉGORIES



« L'arrivée d'Avenir d'enfants a mené à de l'hyperconcertation. Il y avait de la concertation avant l'arrivée d'Avenir d'enfants et les partenaires avaient l'impression que la structure et les règles de fonctionnement imposées par Avenir d'enfants étaient inutiles et lourdes. Encore aujourd'hui, il y a des partenaires qui ne sont pas convaincus de l'apport d'Avenir d'enfants sur le fonctionnement de la concertation. »

Un effet récolté chez un RLP.

« L'utilisation de l'approche écosystémique a eu pour effet de multiplier les actions dans le plan d'action alors que le regroupement cherchait à limiter leur nombre. Les partenaires avaient l'impression de ne plus pouvoir prioriser les actions les plus importantes. Ceci a créé une certaine frustration, voire une démobilisation des partenaires. »

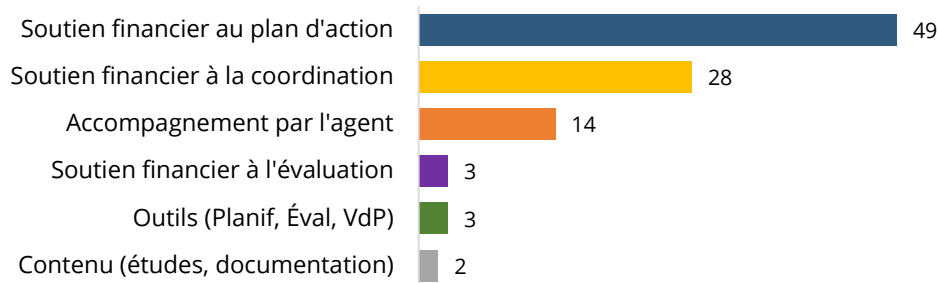
Un effet récolté chez un RLP.

2.6 - L'importance des soutiens complémentaires au soutien financier

Constat : Le rôle des agents d'accompagnement est plus prononcé pour les effets en lien avec l'axe Positionnement de l'agir tôt. Le rôle de la coordination est plus important pour les effets reliés à l'axe Mobilisation durable.

Interprétation : Ces différences s'expliquent par le fait que chaque type de contribution produit certains types d'effets en particulier. Le soutien financier à la fonction de coordination favorise davantage l'apparition des effets liés à l'axe Mobilisation durable, comme nous le montre la figure 15. La fonction de coordination est essentielle pour maintenir le fonctionnement du RLP et les liens entre les membres. Notons que ce type d'effet est parfois jugé non durable ou incertain compte tenu de sa dépendance au financement offert par Avenir d'enfants.

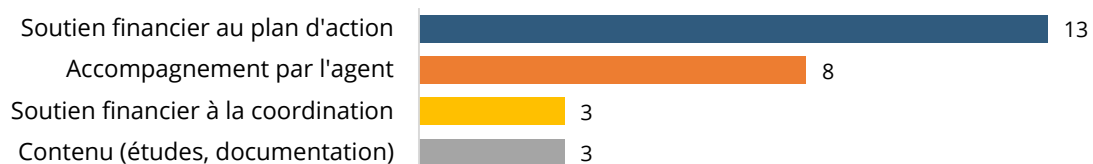
FIGURE 15 - NOMBRE DE CHANGEMENTS PAR TYPES DE SOUTIEN D'AVENIR D'ENFANTS, POUR L'AXE STRATÉGIQUE MOBILISATION DURABLE



Comme nous le montre la figure 16, l'accompagnement offert par l'agent est particulièrement important comme contribution pour la réalisation des effets liés à l'axe Positionnement stratégique de la petite enfance. Ce constat met en lumière les contributions de l'accompagnement offert par l'agent au travers sa fonction de réseautage et de liaison, ainsi que le partage et le développement des contenus et stratégies spécifiques, comme ceux liés aux bonnes pratiques d'intervention en petite enfance.

« Le fait d'avoir une coordination a pour effet de rendre plus efficace le partenariat entre les organismes du milieu. La coordonnatrice organise la concertation, s'assure de faire les suivis et s'assure de l'avancement des travaux. Elle s'assure aussi que les partenaires puissent saisir le plus d'opportunité possible pour développer, soutenir et promouvoir leurs initiatives. ». **Un effet récolté chez un RLP.**

FIGURE 16 - NOMBRE DE CHANGEMENTS, PAR TYPE DE SOUTIEN D'AVENIR D'ENFANTS, POUR L'AXE STRATÉGIQUE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE LA PETITE ENFANCE



Les données démontrent l'importance de faire appel aux différents types de contribution selon les types d'effets recherchés. Elles indiquent que pour produire et maintenir les effets de mobilisation, la coordination joue un rôle important – l'agent aussi, mais dans une moindre proportion. Pour produire des effets davantage en aval tels que les changements de pratiques et les collaborations externes, l'accompagnement par l'agent apporte également une valeur ajoutée. Enfin, si l'on observe la variété des contributions, il semblerait que combiner plusieurs types de soutien s'avère une stratégie gagnante.

« La petite enfance est devenue davantage prioritaire pour les partenaires de la santé. Leurs intervenants ont participé au renouvellement de la planification stratégique. Les chefs de service participent activement aux rencontres du RLP et autorisent des intervenants à participer à nos rencontres. Fait marquant, ils sont maintenant porteurs d'un projet du plan d'action 2017-2018 du RLP. Un travail d'influence auprès des décideurs du réseau de la santé au régional a été permis grâce à notre agente d'accompagnement d'Avenir d'enfants. »

Un effet récolté chez un RLP.

2.7 - L'importance de l'historique de mobilisation

Constat : Les milieux urbains défavorisés ont produit davantage des changements de pratiques d'intervention et peu de changements de mobilisation, alors que les milieux ruraux favorisés et défavorisés ainsi que les milieux urbains favorisés ont produit davantage des changements de mobilisation. (La figure 17 est basée sur un ensemble de quatre graphiques, mais nous avons jugé encombrant de les reproduire ici.)

FIGURE 17 - PRINCIPAL TYPE DE CHANGEMENTS RÉCOLTÉS SELON QU'ILS PROVIENNENT DE MILIEUX URBAINS OU RURAUX, FAVORISÉS OU DÉFAVORISÉS

Défavorisé	Changements d'état de mobilisation	Changements de pratiques d'intervention
	Changements d'état de mobilisation	Changements d'état de mobilisation
Favorisé	Rural	Urbain

Exemple d'un effet tiré d'un RLP en zone rurale

« Le fait de se regrouper a donné l'occasion aux organismes du milieu de se connaître et de travailler en partenariat. Ce partenariat a entraîné moins de chevauchement dans l'offre de service globale, moins de dédoublement de services. De plus, les organismes n'hésitent plus à faire appel aux partenaires pour collaborer à certaines activités. Ils peuvent également demander à la coordonnatrice de les mettre en contact avec des partenaires pour les soutenir dans leurs activités. »

Exemple d'un effet tiré d'un RLP en zone urbaine défavorisée

Il existait déjà de la concertation sur le territoire, mais l'arrivée d'Avenir d'enfants a permis de structurer cette concertation : une coordination, des outils de travail (plan d'action, mécanisme de suivi), une stratégie d'évaluation, etc.

Interprétation : Ce constat s'explique par le fait que la dynamique de mobilisation des acteurs autour d'enjeux sociaux a été beaucoup plus développée dans les milieux urbains défavorisés depuis les années soixante autour d'enjeux tels que le droit au logement, mais surtout qu'un historique de soutien financier aux acteurs communautaires, tout spécialement dans le cas de Centraide, a permis de renforcer la présence et la mobilisation de ces acteurs. Ceux-ci n'ont donc plus autant besoin de déployer des efforts pour créer une nouvelle mobilisation et peuvent plus rapidement investir les changements de pratiques d'intervention auprès des populations ciblées.

Du côté rural, la mobilisation des acteurs autour des enjeux sociaux était moins développée, car la priorité a longtemps été le développement économique dans une perspective de création d'emplois, notamment pour contrer le phénomène d'exode rural. Les enjeux sociaux relatifs à la petite enfance ou à la famille n'ont pas été aussi institutionnalisés qu'en milieu urbain, et sont davantage restés au niveau de la solidarité familiale. C'est pourquoi plus de changements en matière de consolidation de la mobilisation des acteurs en petite enfance ont été réalisés et choisis parmi les cinq plus significatifs en milieu rural. Ce type de changement sert de structure de base pour mieux réaliser les changements à venir.

Enfin, certains milieux étaient déjà mobilisés et prêts à entreprendre des changements de pratiques d'intervention auprès des acteurs alors que d'autres devaient d'abord travailler à leur mobilisation.

3 - Conclusions

À la lumière des faits saillants qui se dégagent de la démarche de récolte des effets, voici les principales conclusions qui émergent. Ces conclusions pourront guider tant les organismes qui s'engagent dans le soutien en action collective que ceux qui voudraient démarrer de nouveaux projets.

3.1 - D'abord et avant tout : la mobilisation

L'expérience de RE nous laisse croire que certains effets sont préalables à d'autres. Par exemple, il semble que les premiers effets observables soient d'abord liés à la mobilisation, et qu'une fois celle-ci bien établie, d'autres effets émergent. **La mobilisation serait donc une étape cruciale** pour réaliser des changements en aval tels que des changements de pratiques d'intervention ou des changements institutionnels. La typologie des effets par axes stratégiques a permis d'observer que **60 % des effets les plus significatifs sont associés à l'axe stratégique Mobilisation durable**. Ces effets se produiraient en amont des autres effets, lesquels pourraient ensuite permettre à des changements liés au positionnement stratégique de la petite enfance ou à l'axe Joindre les familles en situation de défavorisation, de se produire. Notons que les contributions du soutien financier au plan d'action et à la coordination comptent pour beaucoup dans cette mobilisation.

- ▶ Par conséquent, **il faut miser d'abord et avant tout sur la mobilisation des partenaires comme base solide permettant à d'autres effets de se produire ultérieurement.**

3.2 - Permettre à la durabilité de s'installer

L'expérience de la récolte des effets nous démontre que, **plus la durée du soutien augmente, plus des effets variés se produisent en cascade**. De plus, les résultats nous indiquent que la majorité des effets prennent de deux à quatre ans à se produire, mais surtout, que **la proportion d'effets durables augmente avec la durée de soutien**, atteignant 100 % après six ans. Il faut toutefois être prudent et ne pas établir de norme de temps pour qu'un effet soit durable et croire qu'après cinq ou six ans de soutien, n'importe quel effet sera durable. Cette durée peut varier d'un RLP à un autre, et il est crucial de tenir compte de la capacité des milieux à générer des effets et à les rendre durables.

Nous observons également que les effets en lien avec les changements de pratiques d'intervention sont les plus longs à obtenir, mais les plus durables. De façon générale, ces changements arrivent juste avant l'impact (effets sur les bénéficiaires finaux) dans la production des effets.

- ▶ Par conséquent, il est important de **soutenir les milieux aussi longtemps que nécessaire pour que les changements visés se produisent**, mais aussi **pour les rendre durables.**

3.3 - Offrir un soutien : financier et humain

Le soutien financier au plan d'action est, de loin, **le plus important type de contribution aux effets identifiés par les répondants**, et ce, autant aux effets **positifs que négatifs**. Ces données mettent en évidence **l'importance du soutien financier au plan d'action** pour atteindre les effets observés. Toutefois, le **soutien par des ressources humaines** offert par Avenir d'enfants à travers l'agent d'accompagnement et le financement à la coordination est également déterminant pour la mobilisation et le positionnement stratégique de la petite enfance au niveau local. La combinaison de stratégies de soutien semble porter fruit et doit être prévue de façon stratégique, car certains types de soutien et certaines combinaisons de soutien favorisent certains types de changements précisément.

- ▶ Par conséquent, il est souhaitable d'offrir un soutien combiné, à la fois **financier et humain**, pour poursuivre la mobilisation et l'action collective en petite enfance, tout en consolidant les **acquis**.

3.4 - Tenir compte de la capacité des milieux

Certains milieux étaient déjà mobilisés avant l'arrivée d'Avenir d'enfants, d'autres moins. Les dynamiques internes et la composition des partenariats ont influencé la capacité des milieux à travailler ensemble, et par ricochet, celle de générer et de maintenir des effets. Il faut donc être conscient que chaque milieu est unique, a une mobilisation qui lui est propre et produit des effets selon ses capacités. Cela nécessite donc des ajustements, dans les mécanismes tant de financement que d'accompagnement.

- ▶ Par conséquent, il importe d'**ajuster la durée du soutien en fonction de la capacité du milieu à générer des effets durables**. Il faut aussi tenir compte du degré de mobilisation ainsi que de la capacité à gérer les aspects financiers, et prévoir des processus et mécanismes administratifs souples et légers.

3.5 - Mesurer la durabilité à postériori

Cette démarche de récolte des effets a été réalisée après neuf ans de présence d'Avenir d'enfants sur le terrain. Si la démarche démontre que **les deux tiers des effets sont jugés durables par les répondants**, seul l'avenir pourra avec certitude confirmer ou infirmer cette durabilité. Il serait donc opportun que les organisations qui poursuivront le travail de soutien auprès des mobilisations collectives prennent un temps d'arrêt pour savoir quels effets auront effectivement duré dans le temps, et, si possible, voir les conditions qui permettront à ces effets de se poursuivre.

- ▶ Par conséquent, il serait souhaitable de **mesurer, à postériori, la durabilité des effets les plus significatifs**, soit environ trois ans après le retrait d'Avenir d'enfants.

Annexe 1 – Méthodologie

Méthodologie

1 - Quelques principes de la récolte des effets

Repérer des tendances de changement social

La récolte des effets telle qu'elle a été utilisée ici est une méthode mixte d'évaluation des effets. À l'étape de la collecte de données, la méthode est qualitative et procède par entrevues individuelles. Toutefois, son traitement ici a été surtout quantitatif (dans MS Excel) afin de faire ressortir les tendances d'effets, puisqu'un nombre élevé d'effets (131 effets, dont 117 effets positifs et 24 effets négatifs) a été traité. Elle peut dès lors être qualifiée de méthode mixte. Elle tire justement sa force du fait de pouvoir d'abord capter la richesse de contenu des retombées auxquelles le soutien d'Avenir d'enfants a contribué pour ensuite les compiler, les catégoriser, les croiser, les analyser et démontrer des tendances globales en matière de changement chez les acteurs sociaux en petite enfance.

« Du fait de la complexité du processus de développement, il est extrêmement difficile d'évaluer l'impact (en particulier pour un organisme donateur externe qui cherche à déterminer ce qui peut lui être attribué). Qui plus est, lorsque l'on concentre l'évaluation sur les impacts du développement à long terme, on n'obtient pas nécessairement le type d'information et de rétroaction dont les programmes ont besoin pour améliorer leur rendement. »

Smutylo et al. (2002). La cartographie des incidences. CRDI, Canada.

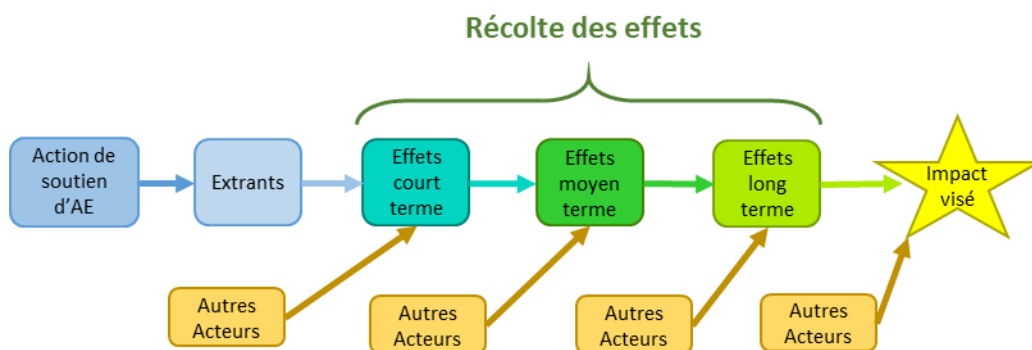
Focus sur les effets

La méthode met l'accent sur les effets, c'est-à-dire sur les changements chez les acteurs terrain en petite enfance ainsi que sur la contribution de l'acteur évalué (Avenir d'enfants, dans ce cas-ci) au changement. Cependant, elle ne vise pas à évaluer les extrants ni les impacts. Il est entendu par « impacts » les changements chez les bénéficiaires finaux, c'est-à-dire « les enfants et leurs parents ».

Une analyse de contribution

De plus, la RE procède par analyse de contribution et non pas d'attribution, c'est-à-dire qu'elle cherche à établir un lien logique plausible entre les actions de soutien et les changements. La figure 18 démontre de façon générale la logique du changement dans laquelle s'inscrit Avenir d'enfants. On y montre que plusieurs autres acteurs ont contribué à tous les changements qui ont été récoltés. Cependant, les répondants n'ont pas eu de difficulté à établir un lien de causalité entre le soutien d'Avenir d'enfants et les changements identifiés. Il est important de préciser qu'il a été facile d'établir ce lien logique, car Avenir d'enfants a apporté un soutien multiforme et considérable aux RLP.

FIGURE 18 - MODÈLE DE RÉCOLTE DES EFFETS ET DE CHAÎNE DU CHANGEMENT



Importance accordée à la manifestation concrète des effets

La RE accorde une grande importance à la dimension factuelle du changement. Normalement, les acteurs des milieux ont tendance à témoigner des effets de façon générale et plutôt abstraite. Les répondants, soit les coordinations et les partenaires, ont été amenés à témoigner de leurs changements de façon générale, mais aussi très concrète. Les descriptions d'effets ici produites à la suite de la collecte comprennent donc principalement :

1. Une description générale d'un changement
2. Une manifestation concrète de ce changement
3. Une ou plusieurs contributions d'Avenir d'enfants

Importance accordée aux changements de comportement

Cet accent sur la manifestation concrète des effets apporte une autre dimension importante à la démarche. Les effets qui sont davantage du domaine des changements d'attitude, de connaissance, de conscience ne sont pas retenus dans la démarche, parce qu'ils ne sont pas observables concrètement. Toutefois, ils peuvent être suivis de changements de comportement. **En fait, la récolte des effets vise précisément les changements de comportement en ce sens où les effets captés concernent les changements de façon de faire ou d'interagir, concrètement, chez les acteurs sociaux.**

La formulation des effets

Les effets ont été formulés de façon synthétique, notamment pour en favoriser l'analyse par la suite. Dans un premier temps, 223 effets ont été récoltés. Parmi ceux-ci, 120 ont été jugés les cinq plus significatifs par les coordinations pour chacun des 24 RLP. De façon simplifiée, la composition d'un effet se résume ici à la logique suivante :

EFFET = UN CHANGEMENT DÛ À UNE OU PLUSIEURS CONTRIBUTIONS

2 - Retour sur le déroulement de la récolte

De façon générale, la récolte s'est déroulée en six étapes, et ce, sans encombres ni problèmes majeurs.

- ▶ **Projet pilote.** L'idée de choisir la RE a germé à l'automne 2016. Un projet pilote a été réalisé en février-mars 2017 pour expérimenter la méthode auprès de quatre RLP, confirmer sa pertinence, et ajuster les outils et la méthode.
- ▶ **Planification de la démarche d'évaluation.** À la suite du projet pilote, nous avons précisé les questions d'évaluation, et déterminé le quota de 20 RLP ainsi qu'un plan de déploiement de la collecte.
- ▶ **Embauche d'une firme externe.** La firme SOGEMAP a été retenue à la suite d'un processus d'appel d'offres fermé.
- ▶ **Collecte.** SOGEMAP a reçu une formation sur la méthode. Pour chacun des 20 RLP, deux entrevues individuelles ont été réalisées : une avec la personne à la coordination et l'autre avec un partenaire. Les partenaires ont été sélectionnés à partir de leur capacité à témoigner des effets. La collecte de données s'est très bien passée : les 40 répondants visés ont accepté de participer dès le premier contact. Dans chaque entrevue, plus de cinq effets significatifs ont été récoltés. Après les deux entrevues auprès de chaque RLP, la personne à la coordination de ce RLP a :

1. Choisi les cinq effets les plus significatifs pour le regroupement.
 2. Identifié l'année charnière de la réalisation de ces cinq effets.
 3. Émis un jugement estimatif sur la durabilité des cinq effets.
- ▶ **Suivi post-collecte.** Un court rapport d'activités et des apprentissages a ensuite été présenté par SOGEMAP à Avenir d'enfants. Les 20 tableaux d'effets récoltés ont aussi été livrés. Plusieurs recommandations ont été émises pour bonifier à la fois le rapport et ces tableaux. Ces recommandations ont été suivies par la firme.
 - ▶ **Analyse des effets.** L'analyse a été réalisée par la direction évaluation et performance organisationnelle d'Avenir d'enfants.

3 - Échantillon

Un échantillon non probabiliste par quota de 20 RLP a été choisi pour la démarche. Il s'agit donc d'un échantillon sélectionné et non pas déterminé de façon aléatoire. Mais afin d'obtenir un degré de représentativité satisfaisant de l'ensemble des RLP, des critères de sélection assez stricts ont guidé le choix des RLP pour établir les quotas.

Critères pour établir les quotas :

- Indice de seuil de faible revenu pondéré (SFR) et indice de milieu socio-économique pondéré (IMSE), 2016-2017, Ministère de l'Éducation du Québec
- Territoires d'Avenir d'enfants (Est, Ouest, Montréal, Centre)
- Degré d'urbanité/ruralité (Recensement 2011, Statistique Canada)
- Score du RLP à l'échelle de collaboration d'Himmelman 2017, autoévalué par les coordonnateurs des RLP (1-Réseautage, 2-Coordination, 3-Coopération, 4-Collaboration)

Il faut mentionner également que l'ancienneté du soutien d'Avenir d'enfants au RLP a été prise en compte. Les RLP qui n'avaient pas été soutenus pendant au moins trois ans n'ont pas été retenus parce que les effets récoltés seraient probablement moins nombreux, moins diversifiés ou moins riches en contenu.

Ont été également pris en compte pour l'analyse les effets qui ont été collectés auprès des quatre RLP du projet pilote en février 2017 selon une méthode très similaire à celle utilisée par SOGEMAP. Par ailleurs, les RLP du projet pilote avaient été choisis avec des critères urbain-rural et territoires d'Avenir d'enfants, et ils s'inscrivent bien dans l'échantillon décrit plus haut également selon le critère de SFR. Une analyse de leur validité en comparaison avec les 100 effets collectés par la firme SOGEMAP démontre qu'aucune différence significative ne pourrait indiquer que les effets récoltés à l'interne lors du projet pilote sont moins valables, ou davantage teintés d'un biais de désirabilité. Cette analyse a été réalisée par un test d'identification à l'aveugle et les comparaisons effectuées à l'aide de tableaux croisés dynamiques.

4 - Nombre d'effets récoltés et utilisés pour l'analyse

Au total, 223 effets ont été récoltés, et nous avons demandé à chaque RLP d'identifier les cinq plus significatifs.

TABLEAU 3 - NOMBRE D'EFFETS RÉCOLTÉS

	<i>Au total</i>	<i>Choisis comme étant les cinq plus significatifs</i>
24 RLP	223 effets	120
--- Positifs	199	117
--- Négatifs	24	3

Aux fins de l'analyse, comme seulement trois effets négatifs avaient été jugés significatifs par les répondants, il a été décidé, par souci d'autocritique, d'analyser les 24 effets négatifs. Cependant, pour toutes les autres analyses, seulement les 117 effets positifs identifiés comme étant les cinq les plus significatifs ont été conservés.

5 - Forces et limites de la méthode

L'importance accordée à la répondante « coordination »

La personne responsable de la coordination est souvent la meilleure pour témoigner des effets observés au sein du regroupement, car elle est souvent aussi la seule possédant la vue d'ensemble du regroupement – ce qui en fait une interlocutrice privilégiée. Toutefois, elle est également souvent fortement liée aux effets dont elle doit témoigner. En mettant l'accent sur la dimension factuelle du changement, on augmente la crédibilité et la précision des changements évoqués. Également, en interviewant aussi un partenaire, on s'assure d'avoir une plus grande variation de témoignages en matière d'effets. De façon générale, la méthode a été très appréciée des répondants, car elle leur a permis de s'exprimer librement sur leurs accomplissements, tout en les amenant à bien structurer leurs propos.

Le point de vue global de la personne à la coordination est utile, car c'est elle qui fournit les propos les plus complets. C'est pourquoi c'est elle qui se prononce sur le choix des cinq effets les plus significatifs ainsi que sur la durabilité estimée du changement. Toutefois, cette façon de faire pourrait ne pas révéler nécessairement le point de vue de l'ensemble des partenaires d'un RLP. Il s'agit là d'une limite de la démarche.

La méthode présente en fait un grand nombre de forces de par sa souplesse et sa logique. Toutefois, elle nécessite temps et planification, car la collecte est assez intensive, la formulation adéquate des effets peut être laborieuse, et la compilation/catégorisation des effets peut aussi s'avérer assez exigeante.

6 - Typologies utilisées pour l'analyse

Aux fins d'analyse, nous avons utilisé deux typologies d'effets, l'une basée sur les axes stratégiques d'Avenir d'enfants et l'autre sur les types de changements. Ces deux typologies sont déclinées dans les sections où elles ont été utilisées. Des catégories ont également été créées pour analyser la contribution d'Avenir d'enfants, ainsi que pour les effets négatifs (n=24).

7 - Autres variables utilisées dans l'analyse

Variable Urbain/semi-urbain/rural

Chaque RLP est associé à un type urbain, semi-urbain ou rural. La typologie et les données utilisées par Statistique Canada ont permis d'établir cette catégorisation en attribuant le statut d'urbain aux MRC/agglomérations où une majorité de la population vit dans un GRAND CENTRE DE POPULATION. Les zones où les personnes habitent dans des PETITS CENTRE DE POPULATION et MOYENS CENTRES DE POPULATION sont jugées semi-urbaines, et les zones en majorité RURALES sont évidemment classées rurales.

Nombre d'années de soutien d'Avenir d'enfants avant la réalisation d'un effet

Cette variable est calculée de la façon suivante : L'ANNÉE DU DÉBUT DU SOUTIEN D'AVENIR D'ENFANTS POUR LE RLP **moins** L'ANNÉE DE LA RÉALISATION DE L'EFFET. En cas de changements qui se sont déroulés sur plusieurs années, il a été demandé aux répondants d'identifier l'année « charnière » ou l'année « point de bascule » de l'effet.

Durabilité de l'effet

Il a été demandé au premier répondant (la personne à la coordination dans la majorité des cas) d'estimer le degré de durabilité de chacun des cinq effets jugés les plus significatifs, et ce, jusqu'à la fin du soutien d'Avenir d'enfants, sur une échelle de trois réponses possibles : durable, peut-être/partiellement durable, pas durable.

Seuil de faible revenu (SFR)

L'ensemble des 24 RLP qui ont été analysés ont été divisés en trois terciles, comportant évidemment huit RLP chacun : le premier tercile (le plus favorisé), le second tercile et troisième tercile (le moins favorisé). Cela a permis de réaliser des comparaisons entre les tendances relatives au premier tercile et celles au troisième tercile. Il faut rappeler que le SFR avait été utilisé parmi les critères de base pour assurer la représentativité de l'échantillon.

agirtôt.org

Espace de partage pour l'action
concertée en petite enfance